

Yvan GRADIS

Paris, le 21 mai 2021

67, rue Saint-Jacques
75005 PARIS
Tél. 06 17 78 74 83
yvan.gradis@wanadoo.fr

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Place de l'Hôtel-de-Ville
75196 PARIS cedex 04

LETTRE OUVERTE

Objet : À quoi servent les poètes dans leurs tombes ?

Madame la Maire,

Jean de LA FONTAINE et moi-même avons été victimes, le 8 mai dernier, avenue de l'Observatoire, à Paris, d'un incident apparemment bénin, en réalité symboliquement grave. Permettez-moi, avant de vous le narrer, de préciser le contexte.

En cette année 2021, Jean de LA FONTAINE et Charles BAUDELAIRE ont respectivement 400 et 200 ans.

La mairie de Château-Thierry, organisatrice, avec le soutien de l'Académie française, des festivités du 400^e anniversaire de son enfant, a labellisé officiellement mon initiative d'un récital consacré à LA FONTAINE ; ce récital, où je formais tandem avec la diseuse lilloise Marion GIRAUD, a eu lieu, le 17 avril dernier, à Paris, à l'emplacement de l'ancien cimetière des Innocents (place Joachim-du-Bellay), où le poète fut inhumé puis exhumé.

Je ne sais pas encore ce que je ferai le 8 juillet, jour de son anniversaire. Si vous avez des idées, je suis preneur...

Concernant BAUDELAIRE, votre adjointe Madame Laurence PATRICE m'a demandé, le 9 avril dernier, jour du 200^e anniversaire, de dire *L'Invitation au voyage* devant le cénotaphe du cimetière Montparnasse, où une gerbe de fleurs a ensuite été déposée au nom de la mairie de Paris.

Étaient présents une autre de vos adjointes, Madame Karen TAÏEB, ainsi que plusieurs conseillers de Paris, et Madame Carine PETIT, maire du 14^e arrondissement ; et, bien sûr, Monsieur Binod KHAKUREL, président de la Société internationale des amis de Charles Baudelaire. Après le cénotaphe, nouveau dépôt de gerbe sur la tombe, cette fois, et récitation de ma part, d'*Élévation* et de *L'Albatros*.

Le soir même, j'organisais un récital BAUDELAIRE sur le lieu de sa naissance, rue Hautefeuille (Paris).

Vous l'avez compris, je suis, entre autres occupations, diseur de poèmes, récitant au pied levé les œuvres choisies par les passants dans le répertoire ci-joint (actuellement 126 poèmes, 38 poètes, 6 siècles, 4 langues), et j'exerce, depuis trois ans, cette activité – bénévole sur la voie publique, rémunérée au sein des maisons de retraite et clubs séniors – dans des lieux aussi différents que la place Edmond-Michel (résistant), l'allée Denise-Vernay (résistante), le kiosque à musique du Luxembourg, le jardin Joseph-Migneret (Juste parmi les nations), le musée Delacroix, le parc Montsouris, le Théâtre Elizabeth Czerczuk (où je suis comédien), sans parler de la province, ni du 8^e arrondissement de Paris, dont la maire, Madame Jeanne d'HAUTESERRE, qui assista à l'un de mes récitals au Luxembourg en 2018, m'a invité à réciter dans les jardins des Champs-Élysées (projet non concrétisé jusqu'ici).

Voilà pour mes quartiers de noblesse. J'en viens à l'incident dont LA FONTAINE et votre serviteur ont été victimes, le 8 mai dernier.

Sous les frondaisons ensoleillées de l'allée Denise-Vernay (avenue de l'Observatoire), un public d'une trentaine de personnes (dont l'universitaire Madame Hélène DUMARTY [lettre jointe]) goûtait apparemment, tous âges confondus, les récitations commencées trois heures plus tôt.

Je disais donc *Le Loup et le Chien*, quand trois de vos employés (gardiens du jardin en uniforme de la « Mairie de Paris ») sont venus m'interrompre. Le public a protesté, et j'ai dû calmer certains auditeurs-spectateurs qui, frustrés de leur plaisir, étaient prêts à en découdre ; expliquant à la cantonade que ces employés faisaient sans doute leur travail, avec seulement un excès de zèle – une des gardes allant jusqu'à m'avouer en douce qu'elle appréciait ce que je faisais et regrettait ce qu'elle faisait !

Malgré la présentation spontanée, par mes soins, de l'autorisation écrite reçue de vos services (réponse du 5 septembre 2018 à ma demande numéro SLC180802319), j'ai dû mettre fin au récital.

Que me reprochait-on ? Ma tenue ? Ma grossièreté ? Mon agressivité ? La photo jointe vous donnera une idée précise de mon apparence, que je soigne par respect autant de moi-même que du public et des poètes dont je sers la mémoire.

Non, on me reprochait de « demander de l'argent » aux promeneurs. Mensonge flagrant et caractérisé dont tout le monde ne pouvait – et ne pourra – qu'être témoin.

L'argent ? Parlons-en sans tabou. Au début de cette mienne activité, en 2018 précisément, je me croyais obligé de refuser les pourboires, bravant la gêne évidente que je causais par mon refus (je revois même un garçonnet, dans le jardin du Luxembourg, chargé par ses parents de m'apporter une pièce et repartant, désemparé, la pièce toujours dans sa main). J'ai donc fini par accepter ces offrandes ô combien symboliques, considérant qu'elles faisaient des heureux et remboursaient les frais de photocopie des cinq pages de mon répertoire distribué gratuitement au public.

J'ai, depuis, acquis une tirelire transparente (j'aime le verre) : les pièces et les billets qu'on y insère se voient, hélas... Voilà l'objet du délit !

À propos d'objet, quel est celui de la présente longue lettre ?

Considérant que les poètes ne servent à rien dans leurs tombes, si leurs œuvres ne parcourent l'espace public, je viens vous demander votre aide.

Madame la Maire, faites en sorte que je continue de dire des poèmes, pour le plaisir du public, n'importe où dans Paris, y compris et surtout dans les jardins, sans obliger les gens à me tendre la main ou à l'insérer grossièrement dans la poche de ma veste ou de mon manteau, comme cela m'est arrivé, pour me marquer leur reconnaissance.

Le pourboire, pratique libre, souple, discrète et toujours émouvante, me dispense de solliciter auprès de vous un emploi de diseur municipal !

En me tenant à votre disposition pour vous rencontrer, discuter d'un éventuel changement de règlement des espaces verts, voire vous offrir un récital pour l'une ou l'autre de vos festivités,

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma confiance, de mon espoir et de mes sentiments les plus respectueux.



Yvan Gradis

P. J. :

- Lettre de Madame Hélène DUMARTY
- Répertoire poétique
- Photo du diseur en action (crédit : Sylvain Tahar)

Copie à :

- Madame Laurence PATRICE (adjointe à la Mémoire)
- Madame Karen TAÏEB (adjointe au Patrimoine)
- Madame Carine ROLLAND (adjointe à la culture)
- Madame Carine PETIT (mairie du 14^e)
- Madame Jeanne d'HAUTESERRE (mairie du 8^e)
- Madame Christine BLAISE DE CANDIDO (cabinet de Madame PATRICE)
- Monsieur Cédric ABADIE (cabinet de Madame PATRICE)